

Lyon, le 22 février 2023

OBJET : Conditions permettant aux étudiant(e)s de s'absenter avant les Epreuves Classantes Nationales donnant accès au 3^{ème} cycle des études médicales

Comme pour les années antérieures, les **candidats composeront dans leur faculté.**

DATES DES EPREUVES CLASSANTES NATIONALES 2023 :

Démarrage technique : lundi 19 juin à 11h00, obligatoire pour tous les étudiants

LUNDI 19 JUIN de 14h30 à 17h30 (1^{ère} unité de composition)

MARDI 20 JUIN

de 9h00 à 12h00 (2^{ème} unité de composition) et de 14h30 à 17h30 (3^{ème} unité de composition)

et MERCREDI 21 JUIN

de 9h00 à 12h00 (2 unités de composition d'une LCA)

Epreuves de secours à la suite des épreuves si la durée imposée à la reconstitution d'une épreuve le permet et/ou le jeudi de la même semaine des épreuves.

Site: <https://www.cng.sante.fr/candidats/internats/concours-medicaux/etudiants/epreuves-classantes-nationales-ecn>

Le Comité de Coordination des Etudes Médicales a arrêté les modalités ci-après :

■ Les étudiant(e)s candidat(e)s aux Epreuves Classantes Nationales 2023 sont autorisé(e)s à s'absenter, **sur leur demande,**

du mardi 2 mai au dimanche 18 juin 2023 inclus.

(CONGES LEGAUX OU SANS SOLDE).

Sur simple demande, les étudiants auront la possibilité d'écourter cette période.

En effet, ils devront récupérer les deux mois non effectués durant l'été, en accomplissant des périodes à temps plein en fonction de l'utilisation des congés annuels et/ou des congés sans soldes.

■ Dans tous les cas et quelle qu'en soit la nature, les demandes de congés doivent être transmises à l'administration hospitalière à DAM_INTERNAT@chu-lyon.fr


Le Doyen de la Faculté de médecine
Et de maïeutique Lyon Sud-Charles Mérieux



Professeur Philippe Paparel



Le Doyen de la Faculté de médecine
Lyon Est



Professeur Gilles Rode

Le Président du Comité de Coordination des Etudes Médicales



Professeur Carole Burillon